

République Algérienne Démocratique et Populaire.
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
E.P.I.C. Pharmacie Centrale des Hôpitaux
Direction de l'Administration et des Ressources Humaines.

Siège social : 11, route de wilaya zone industrielle Oued Smar.
B.P. : 354 – Dar El Beida, Alger

Tél. : 023.92.05.10/11/12/13

Fax : 023.92.05.15. & 021.66.42.90



Numéro d'Identifiant Fiscal : 000016001323281.



ERRATUM n° 02

Sur le Cahier des Charges
de la Consultation N° 04/DML/PCH/2019.

Portant : « Fourniture de Consommable et Accessoire Informatique ».

En application de l'article 07 portant « Modification du cahier des charges » relatif à la Consultation n° 04/DML/PCH/2019 qui stipule que :

« La DML peut à tout moment avant le dépôt des Offres et pour tout motif que ce soit, à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier par voie de rectificatifs le cahier des charges.

La modification sera notifiée par écrit à tous les soumissionnaires qui auront retiré le cahier des charges »

Nous vous informons des modifications suivantes :

- La nouvelle référence de la présente Consultation est 02/DARH/PCH/2019 au lieu 04/DML/PCH/2019.
- Article 05 « Lieu de retrait du CDC » : Les candidats intéressés par la présente Consultation peuvent retirer, sans frais, le cahier des charges auprès du secrétariat de la Direction de l'Administration et des Ressources

Humaines (DARH) sis 11, Route de wilaya, Oued Smar, B.P: 354-Dar El Beida, Alger au lieu de la Direction des Moyens et de la Logistique (DML).

- Article 09 « Lieu, date et heure limite de dépôt des offres » : Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH) sis 11, Route de wilaya, Oued Smar, B.P: 354-Dar El Beida, Alger, au lieu à la Direction des Moyens et de la Logistique (DML). Au plus tard, le à 15H00 au lieu à 11H30.
- Article 08 « Durée de préparation des offres », Article 09 « Lieu, date et heure limite de dépôt des offres » et Article 10 « Prorogation du délai de préparation des offres » : La Durée de préparation des offres est prorogée à Trente Cinq (35) jours, 15h00 heure limite au lieu à Vingt et un (21) jours, 11h30 heure limite à compter de la date de la 1^{ère} parution de l'avis de consultation sur le site web de la PCH www.pch.dz.
- La structure bénéficiaire est : La Direction de l'Administration et des Ressources Humaines au lieu la Direction des Moyens et de la Logistique.

« Les autres articles demeurent inchangées ».

Motif : Suite au transfert d'une partie de l'activité de la Direction des Moyens et de la Logistique (DML) vers la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH)

